

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

<p>INSERTIONS :</p> <p>Annonces. 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames. 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>EDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>—</p> <p>Pour l'étranger les frais de poste en sus</p>
---	--	--

Monaco, le 31 Décembre 1878

ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 27 novembre dernier, ont été nommés dans l'Ordre de St-Charles :

Grand Officier : M. Georges Berger, Directeur des Sections Etrangères à l'Exposition Universelle internationale de 1878, à Paris.

Commandeur : M. Tony Dutreux, Commissaire Général du Grand-Duché de Luxembourg à ladite Exposition.

Officier : M. Charles Vergé, Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Directeur des Sections Etrangères à ladite Exposition.

Chevalier : M. Gabriel Géry, Attaché au Ministère des Affaires Etrangères et à la Direction des Sections Etrangères à ladite Exposition.

Par Ordonnance du 15 de ce mois, le Prince a nommé pour trois ans Membres du Bureau de Bienfaisance de Monaco :

- MM. le Baron de Boyer de Ste-Suzanne, *Président.*
- le Chanoine Ramin, *Vice-Président.*
- le Comte Gastaldi.
- Antoine Lombard.
- le Ch^{er} de Loth.
- Eliacin Plantif.
- Henri Leydet, *Secrétaire-Trésorier.*
- M^{me} Caroline Chompert, née Bouquet-Duperray.
- M^{lle} Adèle Torre.

NOUVELLES LOCALES

S. Exc. le Gouverneur Général recevra le 1^{er} janvier, à 2 heures, les autorités et fonctionnaires.

S. G. Mgr l'Evêque les recevra également à 2 h. 1/2.

De toutes nos fêtes, celle de Noël est la plus poétique. Tout concourt à la rendre charmante et familière: les autres s'épanouissent dans la splendeur du jour, Noël s'environne du mystère de la nuit. L'Eglise réserve pour cette solennité ses chants antiques et naïfs, tandis que, dans l'intimité de la famille, elle donne lieu à des incidents pleins de grâce et d'originalité. Noël est la fête des enfants et une des plus imposantes cérémonies du monde chrétien.

Cette année, la Messe de minuit a été célébrée pontificalement par Mgr l'Evêque, entouré de tout le clergé de Monaco, dans la Cathédrale provisoire. Les fidèles étaient accourus en foule pour assister au service divin qui s'est accompli au milieu du recueillement général. A l'élévation, suivant l'antique usage, sept coups de canon, tirés sur l'esplanade de la promenade Saint-Martin, ont annoncé aux catholiques de la Principauté la naissance du Rédempteur du Monde.

Le lendemain, Monseigneur a également officié à la Messe et aux Vêpres, et a prononcé une homélie sur la solennité du jour. Jamais les offices de Noël n'avaient été suivis avec plus d'empressement et de dévotion.

Jeudi, Mgr l'Evêque a donné le sacrement de Confirmation aux enfants de la Principauté. C'était la première fois qu'un Evêque monégasque parlait à son fidèle troupeau.

Cette cérémonie avait attiré une foule nombreuse. S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg l'honorait de sa présence.

Samedi a eu lieu, à la Visitation, la fête de la Sainte-Enfance, présidée par Mgr l'Evêque.

Plusieurs journaux du littoral constatent avec une satisfaction facile à comprendre que les froids de la semaine dernière n'avaient pas causé à la récolte tout le mal qu'on craignait. Sans doute, il y a des olives gelées, mais en bien moins grande quantité que le premier aspect pouvait le faire supposer. On fera donc de bonnes huiles en mars et avril, et c'est là un point important, auquel tous les propriétaires, négociants et cultivateurs sont également intéressés.

On va placer au-dessus de l'entrée réservée de la salle de spectacle du Casino un remarquable groupe

du sculpteur Cordier, représentant les génies de la danse et de la musique.

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

Vendredi 27 Décembre 1878

Poule d'Essai. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 m. Partagée entre MM. Suttie et Orban (7 sur 7).

PRIX D'HIVER. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une Poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 0/0 sur les entrées. — 5 Pigeons à 25 mètres.

1^{er}, M. Cholmondeley Pennell (7 sur 8);

2^o, M. le prince Trauttmansdorff (6 sur 8).

Malgré la pluie fine et serrée qui n'a cessé de tomber toute l'après-midi, les spectateurs étaient assez nombreux: il y avait une quinzaine de tireurs.

Lundi 30 Décembre 1878

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 25 m. 1/2.

Partagée entre MM. de Lapeyrère et le baron Saint-Clair (4 sur 4).

Tir très animé, 16 tireurs.

PRIX DE LA ST-SYLVESTRE. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une Poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 0/0 sur les entrées. — 5 Pigeons à 25 mètres 1/2.

Vingt tireurs et des plus habiles, beaucoup de monde, prix très débattu.

1^{er}, M. Orban (8 sur 8).

2^o, M. A. Rush (6 sur 7).

Cette journée commence véritablement et d'une façon brillante la série des concours du tir.

Vendredi 3 Janvier 1879

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 26 mètres.

PRIX DE JANVIER. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une Poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 0/0 sur les entrées. — 5 Pigeons à 26 mètres.

Lundi 6 Janvier 1879

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 26 m. 1/2.

PRIX DE LA CORNICHE. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une Poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 0/0 sur les entrées. — 5 Pigeons à 26 mètres 1/2.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — L'exposition générale des races chevalines et canines, ainsi que tous les accessoires s'y rattachant, s'est ouverte le 22 décembre 1878.

Une galerie spéciale est réservée aux peintres animaliers, photographes, graveurs, etc., etc. Cette exposition, organisée à Marseille pour la première fois et sous le haut patronage des sportsmen et des éleveurs de la contrée, sera close le 10 janvier 1879.

Nice. — Le 20 de ce mois, le cheval attelé à un papier conduit par M. de Roux, photographe, bien connu à Monaco, s'est effrayé et a pris le mors aux dents à l'entrée de la promenade des Anglais; son conducteur n'a pu le retenir et, après une course vertigineuse, l'animal est venu s'abattre contre un arbre de la promenade. Le véhicule ayant été renversé par le contre-coup, M. de Roux a été jeté sur le sol et légèrement contusionné au bras.

COURSES DE NICE

SOUS LE PATRONAGE DU CERCLE MASSÉNA

Premier jour. — Lundi 20 Janvier 1879

Prix des Haras

Course de haies.

3,000 fr. offerts par l'Administration des Haras, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, et n'ayant pas, au moment de la course, gagné une course à obstacles de 5,000 fr. Entrée, 100 fr.; forfait, 25 fr.; au second, 500 fr. Poids, 4 ans, 68 kil. 1/2; 5 ans et au-dessus, 72 kil. 1/2. Le gagnant (d'une course plate de 6,000 fr. en 1878) d'un steeple-chase ou d'une course de haies de 1,500 fr., portera 1 kil. 1/2 de surcharge; de deux courses à obstacles de cette valeur ou d'un prix de 2,500 fr., 2 kil. 1/2; de plusieurs prix de cette valeur, 3 kil. 1/2. Les chevaux ayant couru sans gagner de course à obstacles recevront 2 kil. 1/2 de décharge et 5 kil. s'ils n'ont jamais rien gagné. Distance, 2,800 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 7 janvier, à midi, chez M. Mérelle, 4, place de la Concorde, à Paris, ou chez MM. Pratt et Barbrook, 28, Conduit Street, à Londres.

Prix de Monaco « la Coupe »

Steeple-Chase. — Handicap.

Plate de 20,000 fr. et un objet d'art, pour tous chevaux. Entrée, 500 fr.; forfait, 100 fr. et 25 fr. seulement, s'il a été déclaré le 2 janvier, à midi, chez M. Mérelle. Au second, 1,500 fr.; au troisième, 1,000 fr.; au quatrième, 500 fr. (sur le Plate). Dans ce Plate, un propriétaire pourra faire partir un ou plusieurs chevaux. Distance, 4,200 mètres environ. (N. P.)

Engagements faits le 26 novembre: 37 chevaux engagés. En payant le second forfait, engagements supplémentaires jusqu'au 11 décembre.

Prix du Conseil Général

Steeple-Chase. — A réclamer.

3,000 fr., dont **2,500 fr.** offerts par le Conseil Général des Alpes-Maritimes, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, à réclamer pour 10,000 fr. Entrée, 100 fr.; forfait, 25 fr.; au second, 500 fr. Poids: 4 ans, 72 kil. 1/2; 5 ans et au-dessus, 77 kil. 1/2. Les chevaux à réclamer pour 8,000 fr. recevront 2 kil. de décharge; pour 6,000 fr., 4 kil.; pour 4,000 fr., 7 kil.; pour 2,000 fr., 10 kil. Distance, 3,200 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 7 janvier, à midi, chez M. Mérelle, 4, place de la Concorde, à Paris, ou chez MM. Pratt et Barbrook, 28, Conduit Street, à Londres.

Les Courses de Nice sont soumises au règlement de la Société des steeple-chases de France.

Dans la « Coupe » et le Prix de Monte Carlo, tout gagnant après la publication des poids prendra 2 kil. de surcharge; d'un prix de 3,000 fr. ou du Prix des Haras, 3 kil.; d'un prix de 6,000 fr., 4 kil.; d'un prix de 10,000 fr., 5 kil.; de « la Coupe », 6 kil. (Le second dans la « Coupe » prendra 2 kil. de surcharge pour le prix de Monte Carlo.) Dans les autres handicaps, tout gagnant après la publication des poids portera 3 kil. de surcharge.

A l'exception du prix des Haras, tout cheval courant seul n'aura droit qu'à la moitié du prix.

Une indemnité de 300 fr. sera accordée pour les chevaux qui auront couru sans gagner ou qui n'auront pas reçu 500 fr. et appartenant à des propriétaires n'ayant point touché 1,000 fr.

A partir du 2 janvier, s'adresser par lettre à M. Ad. Dennetier, hôtel Chauvin, à Nice, pour la location des boxes.

Villefranche. — M. le directeur de la Société des bains de Monaco a remis entre les mains de M. Polonais, maire de Villefranche, la somme de 700 francs pour le Bureau de bienfaisance de cette ville.

— L'amiral américain Leroy, arrivé par voie de terre de Naples à Nice, hier, vient de télégraphier aux commandants des navires placés sous ses ordres, en station en Europe, de rallier immédiatement la rade de Villefranche.

— La corvette américaine *Homing*, commandant Tratsou, armée de 4 canons, équipée de 125 hommes, venant de New-York, est arrivée lundi soir à 9 heures, en rade de Villefranche.

San Remo. — On annonce la mort, à San Remo, de M. le comte de Flammarens, ancien sénateur de l'Empire français.

Savone. — Le pont sur la Bormida ayant été rétabli, le service a été complètement repris sur la ligne Brà-Savone.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Les théâtres, en guise d'étrennes aux Parisiens, multiplient les pièces nouvelles. Chaque soir a eu lieu, cette semaine, une première représentation. La Porte-St-Martin a donné les *Enfants du capitaine Grant*, pièce à grand spectacle, tirée du livre de M. Jules Verne, par M. Dennery. C'est une succession de décors plus étonnants les uns que les autres, de ballets éblouissants, de trucs extraordinaires. Les *Enfants du capitaine Grant* vont renouveler, pour la Porte-St-Martin, le succès pyramidal du *Tour du Monde*.

La *Reine Berthe*, que nous a donné, vendredi, l'Opéra, ne filera pas, j'en ai peur, d'aussi longs jours. Le libretto de M. Jules Barbier est dépourvu de toute espèce d'intérêt, et la musique de M. Victorin Jancières manque de relief et d'originalité. Mlle Darman cependant, chargée du rôle de *Berthe*, a su faire applaudir deux ou trois morceaux et a mérité d'être rappelée à la chute du rideau, tandis que, par contre, on chutait quelque peu le nom des auteurs de l'opéra nouveau. La salle, pour cette malencontreuse soirée, était la plus brillante qu'ait encore vue l'Opéra cet hiver. On y remarquait le duc de Nemours et ses filles, le duc et la duchesse de Bisaccia, le duc et la duchesse de Castries, le duc et la duchesse Decazes, avec la comtesse de Gouy-d'Arisy, la comtesse Léopold Lehon, la comtesse de La Rochefoucauld, la comtesse Cahen d'Anvers, la baronne Alphonse de Rothschild, la princesse Troubetzkoï et une foule d'autres notoriétés du monde. Du côté des artistes, Mmes Nilsonn, Anna Eyre, l'éminente tragédienne lyrique de *Her Majesty's Théâtre*, qui se dispose à passer quelques semaines à Nice; Bloch, Thibaut, Polowski et toute quante: un véritable régal pour les lognettes.

Ce soir samedi, *Madame Favart* succède aux *Cloches de Corneville*, aux Folies-Dramatiques; lundi, l'Opéra-Comique donne *Suzanne*, et mardi, les Bouffes-Parisiens nous offrent la *Marocaine*, la nouvelle opérette d'Offenbach. Vous voyez que les théâtres ne nous ménagent pas les nouveautés.

Et cependant Paris est loin d'être brillant, et le mouvement des étrennes ne s'y fait guère sentir. A part les bonbons non gratuits mais obligatoires qu'on échange çà et là, les présents du jour de l'an se font de plus en plus rares et modestes. Les bijoutiers gardent leurs parures, les marchands de curiosités leurs objets d'art, et la boutique à cinq sous voit presque seule les chalands se disputer les boîtes à soldats et les polichinelles. Se préoccupant de cette situation, et désireux de tirer la capitale de sa torpeur, la Présidence se prépare à donner quatre bals à l'Elysée. Le premier aura lieu dans la seconde quinzaine de janvier. Espérons que le bon exemple donné par l'Elysée portera ses fruits, et que les violons officiels ne seront pas les seuls à résonner sur les bords de la Seine.

L'Académie Française a élu le successeur de M^r Dupanloup. Comme je vous le prédisais dans une de mes dernières lettres, le duc d'Audiffret-Pasquier a été l'heureux vainqueur. Le nouvel académicien a maintenant au grand complet la succession du chancelier de la monarchie de Juillet: la fortune, le titre ducal et l'habit à palmes vertes. La littérature n'a rien à faire dans l'événement, comme bien vous pensez, et quoi qu'on en ait dit, les mérites oratoires du duc y sont pour bien peu de chose. M. d'Audiffret est un fougueux à la tribune, et son ardeur l'entraîne trop souvent au delà des termes de la grammaire. Je relisais ses discours, l'autre jour, et vraiment je me demandais ce que le duc Pasquier, du haut de sa de-

meure dernière, doit penser des emportements et des grincements de dents oratoires de son petit-neveu, lui qui disait si finement à M^r de Boigne: — Je suis soupe au lait dans mes opinions, mais je ne m'enlève que sous le couvercle.

Que dirait-il en entendant l'héritier de son nom introduire dans le langage parlementaire des locutions comme celles-ci: *perdre la tramontane, chiffonner la légende*; j'en passe et des plus fantaisistes; lui qui se vantait d'avoir créé un genre d'éloquence tout à la fois évasif et insinuant, élégant et convenable, dont l'insignifiance, qui ne dit pas grand chose parce qu'elle pense à tout, qui consiste à répondre toujours sans se compromettre jamais, formait la base?

Je le répète, l'art oratoire n'a présidé en rien à l'entrée du duc d'Audiffret-Pasquier à l'Académie: c'est la politique seule qui a fait l'élection.

A défaut d'autres occupations, le beau monde se voue aux mariages et à leurs pompes. Le comte de La Rochefoucauld-Bayers épouse M^{lle} Armand, fille de notre ancien ministre plénipotentiaire en Portugal; le prince Etienne Galitzin, frère de la duchesse de Chaulnes, et dont la mère est une La Roche-Aymon, M^{lle} Benedicte, nièce de M. Lévy-Crémieux, le richissime financier. D'autre part, on parle beaucoup d'un projet de mariage entre l'infante Maria del Pilar, sœur du roi Alphonse XII, et qui a maintenant dix-huit ans, avec le duc de Penthièvre, fils du prince de Joinville et frère de la duchesse de Chartres. Le prince est, comme son père, un marin distingué, et, depuis la guerre, fait partie du corps d'officiers de la marine française. Il est né à Saint-Cloud, le 4 novembre 1845.

Le duc de Nemours vient d'acheter, moyennant deux millions, le célèbre hôtel Monpelas, à l'entrée de l'avenue du Bois-de-Boulogne, à gauche, et dont l'aspect majestueux et le beau jardin qui l'entoure frappent tous les promeneurs qui se rendent au bois. Son Altesse Royale ne s'y installera que pour la saison prochaine et continuera à résider, cet hiver, dans son hôtel de la rue de Berry, voisin de celui de la princesse Mathilde.

En ce siècle de puffs — ce n'est pas pour la fameuse Société de crédit... dans la Lune que je dis cela — il vient de paraître un nouveau genre de réclame, qui mérite d'être signalée à l'admiration publique. C'est la réclame à la *tire*. Voici en quoi elle consiste: vous vorrez que Paris, sur ce point, a damé le pion à New-York.

Un marchand de produits quelconques fait insérer dans un journal toute une histoire dans laquelle il est conté qu'un filou de distinction s'est introduit dans les magasins — ne pas oublier les plus beaux et les plus vastes de Paris — du célèbre M. Chose, parfumeur, confiseur, bijoutier ou débiteur de nouveautés; là, le filou a fait main-basse sur les articles les plus en vogue du comptoir — énumération des articles, avec prix à l'appui; il allait être arrêté, à la suite de tout un poème d'adresse d'un commis de la maison, quand il s'est échappé, grâce à l'encombrement causé par les voitures des clients qui se pressent à la porte des magasins Chose et C^{ie}.

Ce n'est pas plus difficile que cela. Mais le fin du fin de l'affaire, c'est que les journaux ayant la comode habitude de se copier les uns les autres, la réclame en question se trouve faire gratis le tour de la presse française et étrangère. Son bénéficiaire n'a eu à en payer l'insertion qu'une fois, dans un seul journal.

Qu'on me dise après cela que l'industrie en France manque de génie inventif!

Et maintenant, cette lettre vous arrivant le 31 décembre, il ne me reste plus qu'à vous dire, avec le poète Tennyson: « Le coq a chanté sur la neige. La vieille année respire à peine; les ombres voltigent çà et là. La lampe affaiblit sa lueur: une heure va sonner! Donne-moi la main avant de mourir, vieille année! Que puis-je faire encore pour toi? Dis-moi, parle avant de mourir.

« Les traits s'amaigrissent et son menton s'effile. Hélas! elle vient de passer, notre amie!... Mais voici un nouveau visage; voilà des pas nouveaux qui retentissent, qui frappent le sol! — Nouvelle année, bonjour. »

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

Colbert et l'industrie française

— Suite et fin (1) —

Colbert, vivement ému des abus de la législation commerciale et de l'état languissant des industries, résolut, en suivant la ligne tracée par Henri IV, d'apporter à cette situation de promptes réformes.

Les tissus appelèrent d'abord son attention. Avant de dresser les règlements qu'il méditait, il demanda à des commissaires spéciaux envoyés dans les provinces des rapports qui, malheureusement, ne lui firent pas connaître l'exacte vérité, c'est-à-dire la résistance que ses réformes trouvaient chez les ouvriers, qui, indépendants jusque-là dans leurs corporations, jouissant de privilèges que le temps avait respectés, n'étaient guère disposés à accepter sans protestation les chaînes que le pouvoir voulait leur imposer.

Quoi qu'il en soit, les règlements s'élaborèrent promptement, et, en 1669, Colbert compléta la législation industrielle qu'il avait rédigée par la publication de quatre ordonnances, réglant, pour tout le royaume, la juridiction, la fabrication des étoffes, la teinture des draps et celle des fils. Pour chaque genre d'étoffe, il déterminait la longueur et la largeur de la pièce, les dimensions des lisières, le nombre des fils de la chaîne, la qualité des matières premières et le mode de fabrication.

C'est ainsi qu'entre autres tissus, il décidait que « tous les draps façon d'Espagne, blancs, gris et meslez, seroient faits de la largeur d'une aulne et demie avec les lisières, lesquelles lisières ne pourroient excéder deux pouces de large, et la pièce auroit vingt-une aulnes de long ». Sous des peines allant jusqu'à la confiscation, il était ordonné que les lames et les rots de tous les métiers fussent refaits d'après des longueurs déterminées, et ce dans l'espace de quatre ans.

Les intentions qui guidaient Colbert étaient marquées au coin du patriotisme le plus pur. Il voulait améliorer les types et rétablir l'ancienne réputation de la fabrique française (2).

L'exécution de ces règlements offrait plus d'une difficulté; aussi le ministre institua-t-il dans toutes les provinces des inspecteurs des manufactures. Ces officiers, dépendant des intendants, avaient pour mission de surveiller, de contrôler, de visiter les foires, de couper les marchandises mauvaises et de chercher à appointer les procès des communautés. En même temps, il dicta des châtimens contre les réfractaires, et les instructions de cette époque prouvent avec quelle rigueur ils furent conçus :

Les étoffes manufacturées, disait l'une d'elles, qui seront défectueuses et non conformes aux règlements, seront exposées sur un poteau de la hauteur de neuf pieds, avec un écriteau contenant le nom et le surnom du marchand ou de l'ouvrier trouvés en faute, lequel sera posé devant la principale porte où les manufactures doivent estre visitées et marquées, pour y demeurer, les marchandises jugées défectueuses, pendant deux fois vingt-quatre heures; lesquelles passées, elles en seront ostées par celui qui les y aura mises pour estre ensuite coupées, déchirées, brûlées ou confisquées, suivant qu'il aura esté ordonné. Et, en cas de récidive, le marchand ou l'ouvrier qui seront tombez pour la seconde fois en faute sujette à confiscation, seront blâmés par les maistres-esgards, ou jurez de la profession, en pleine assemblée du corps, où l'exposition de leurs marchandises sur le poteau..., et, pour la troisième fois, mis et attachés audit carcan, avec des échantillons des marchandises par eux confisquées, pendant deux heures.

C'est vers cette époque que Colbert créa le Conseil de commerce, qui servit plus tard de base à l'institution moderne des chambres de commerce. Tous les quinze

jours, le roi présidait un conseil où les négociants faisaient connaître de vive voix leurs besoins et indiquaient les mesures qu'ils croyaient propres au développement de l'industrie. La France avait été divisée en trois zones commerciales: la première comprenait la Picardie, la Bretagne et Tours; la seconde, le Poitou, la Saintonge et la Guyenne; la troisième, le Languedoc, la Provence et Lyon.

Tous les ans, Colbert choisissait trois des principaux marchands nommés par les villes du littoral, depuis Dunkerque jusqu'à Toulon, et les faisait rester pendant une année à la cour pour entretenir le souverain des besoins du commerce et correspondre avec les autres marchands des villes de la zone qu'ils représentaient. Les autres élus se réunissaient à des époques déterminées et avaient pour mission d'indiquer au gouvernement ce qu'ils désiraient et les réformes qu'ils jugeaient nécessaires.

Les soins de Colbert se portaient principalement sur les manufactures, et, dans ce domaine, il opéra de véritables merveilles. S'il est vrai que le grand ministre ne fit que continuer la politique d'Henri IV, il sut y apporter un tel esprit de suite, que l'histoire l'honore avec raison comme le véritable créateur de l'industrie française.

Outre les progrès qu'il fit faire aux tapisseries, les soieries, les glaces et les dentelles obtinrent également les faveurs ministérielles, et l'on peut se convaincre, par les résultats auxquels la France est parvenue et par la perfection inimitable de ses produits, que les efforts de Colbert furent couronnés de succès. Partout, il créa des manufactures spéciales, sur lesquelles son gouvernement exerçait une surveillance incessante.

Tandis qu'Aumale, Seignelay, Auxerre, Autun, Beaune, Semur étaient encouragées dans la fabrication des serges, les Etats de Bourgogne, sollicités par Colbert, votaient 800 mille livres pour la création de fabriques de draps. D'immenses avantages et des prêts importants étaient accordés aux manufactures de Clermont, de Carcassonne et de Conques, qui entretenaient avec le Levant des relations suivies. En Bretagne et dans le Dauphiné, la fabrique des toiles marchait avec vigueur.

L'esprit actif de Colbert s'intéressait à tout. Il recherchait les moyens de tirer parti des richesses minérales du pays, et fit venir à grand prix des mineurs de Suède. Bientôt, des fonderies et des forges surgirent de tous côtés. Saint-Etienne recevait une manufacture royale et une fonderie, qui acquirent une juste réputation et dont les produits sont toujours très recherchés.

Pour couronner dignement son œuvre, Colbert songea aussi à ouvrir des débouchés aux produits des manufactures créées par lui, et il établissait des compagnies puissantes, capables d'imposer en tous lieux l'influence économique du pays.

Le monopole était son arme en toutes choses, et c'est avec son aide qu'il fonda des Compagnies à Madagascar, dans les Indes et en Amérique. Mais ces entreprises, par suite de la défectueuse organisation des services, de l'arbitraire dont usaient les directeurs des Compagnies et de l'inexpérience des administrateurs, tombèrent quelques années après leur création.

Néanmoins, malgré ces désastres, les efforts de Colbert eurent encore de ce côté un bon résultat. La création des Compagnies avait stimulé le développement de la marine marchande; elle la rendit maîtresse de l'Océan, en châtiant les pirates qui l'infestaient, et le nombre des marins, qui, en 1670, n'était que de 36,000, atteignait bientôt le chiffre de 90,000.

La colonisation avait fait aussi de réels progrès; le Mississippi, le Canada, les Antilles, activèrent le trafic de la France, et le Levant fut mis en communication avec les marchés de production français.

Dans toutes les sphères du génie humain, les progrès étaient immenses: art, commerce, science, littérature,

tout ce qui constitue, en un mot, le domaine moral d'une nation, avait prospéré avec une promptitude inconnue jusqu'alors. M. Octave Noël apprécie en ces termes la situation artistique de la France, telle que l'avait faite le ministre de Louis XIV :

En dehors des peintres comme Lebrun, Puget et Girardon, des dessinateurs et des architectes comme Pierre Mignard et Lenôtre, les industries regorgeaient d'artistes de talent, qui employaient leur temps à créer des chefs-d'œuvre admirables. Les Gobelins avaient rapidement atteint un haut degré de perfection, et leurs produits faisaient école en matière de tapisseries. Or, dans cette manufacture résidaient d'autres maîtres d'industries. On y fabriquait également tout ce qui était nécessaire à l'ameublement, les lustres et candélabres de bronze et de cristal, l'argenterie et les vases d'or, d'argent, de pierreries, les boiseries, les meubles de toutes sortes incrustés d'or et d'ivoire, qui s'exécutaient sous la direction des Baudouin Yvart, des Boullongne, des Testelin, des Coysevox et des Leclerc. Les Italiens, qui excellaient alors dans tous les genres d'art, apportaient à ces travaux tous leurs soins et la délicatesse de leur imagination; l'ébène, sous leurs doigts, prenait des formes exquises et voyait ses sombres couleurs se réveiller par des incrustations de pierres précieuses, que des lapidaires florentins combinaient avec un véritable mérite.

C'était le moment que le fameux Boule se distinguait dans l'exécution de ces merveilleux meubles, auxquels il a donné son nom. Pour arriver à un degré de perfection qu'il avait atteint, il lui en avait coûté une longue existence de labeur. Ses collections étaient des plus précieuses, et l'on rapporte que sa seule collection de gravures était estimée, de son temps, plus de soixante mille livres.

Tous les métiers citaient avec orgueil des maîtres dans leur art, et un poète de l'époque, passant en revue les grands noms de l'industrie, a écrit ces quatrans, que la postérité nous a transmis :

Quant à l'orfèvrerie, on y nomme la Barre, L'un et l'autre Courtois, les Ballins et Roussel; Vincent Petit, orfèvre, et Luise et Jean Vaugruel, Julien de Fontaine, en ses joyaux si rare.

Là dans la ciselure excella Débonnaire; On y vit exceller le savant Montarsi, Jean Grenet, approuvé depuis par Marc Bimbi, En quoy Thomas Merlin ne fut jamais contraire.

De scavans menuisiers, Boule y tourne en ovale, Laurent Stabre est habile; et Jean Massé, de Blois, Et Claude, Isaac et Luc, ses enfans, font en bois Tout ce qu'y s'y peut faire en son juste intervalle.

Entre les couteliers, les Marbreaux, deux frères, L'un et l'autre Verrier, l'un et l'autre Petit, Jumeau l'arquebuzier, dont pas un n'a médit, Juste et Léger, qui plaist par ses doux caractères.

Un Maurice Burot fut, en tapisserie, Amirable ouvrier. Ainsi les deux Laurents, Les Du Pont renommez honorent leurs parents, Quand les Buret aussi montrent leur industrie.

Là, Nicolas le Febvre et Nicolas la Fage, Larmino, grand brodeur, le fut aussi du roy; Torella, ingénieur, y marqua son emploi; Aux Balets, Vigarane y trouve son usage (1).

En résumé, si l'on peut reprocher à Colbert le défaut de son système d'exclusivisme, il faut, pour être juste, tenir compte des obstacles qu'il a trouvés devant lui, et l'on reconnaîtra qu'il était bien digne de l'admiration et de la reconnaissance de la France. C'est ce que nous avons voulu démontrer.

Les merveilles créées par lui ne devaient guère lui survivre, et ses successeurs, trop au-dessous de la tâche qu'il leur avait tracée, ne tardèrent pas à justifier la prédiction de Guy-Patin, qui écrivait, quelque temps avant la mort du ministre :

« On dit que si M. Colbert vient à mourir, il faut dire adieu à toutes les manufactures qu'il a fait établir en France. »

(1) Histoire des classes ouvrières, par LEVASSEUR.

(1) Voir le numéro précédent.
(2) Histoire de Colbert, par P. CLÉMENT.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Décembre.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE	Du 22 au 28 décembre		BAROMÈTRE à 8 h. du mat.		Température moyenne de 8 h. du m.	TEMPÉRATURES EXTRÊMES	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					minim	maxim	minim	maxim		minim	maxim
	22	23	24	25	26	27	28														
	761.8	762.2	763.2	762.7	763.3	6.9	9.0	10.0	8.0	6.6	12.7	60	S O, s. calme	beau	747.2	756.7	-2.6	-6.0	1.8		
22	763.2	761.6	760.1	760.8	761.4	7.5	8.2	8.4	8.2	8.0	12.7	66	S O léger	nuageux	751.8	762.6	-4.8	-15.8	1.3		
23	761.2	761.6	760.1	760.8	761.4	7.5	8.2	8.4	8.2	8.0	12.7	66	S O léger	nuageux	734.8	752.6	1.6	-4.4	4.4		
24	762.8	762.6	763.4	765.0	767.0	8.3	8.9	9.2	8.4	8.0	13.0	64	S E faible	nuages épars	741.7	756.9	0.5		
25	769.4	771.2	770.3	769.0	768.5	7.4	7.3	8.6	8.0	7.4	12.7	63	E S E tr fort	beau	742.6	755.2	-1.1	-4.1	2.3		
26	766.0	764.6	764.0	765.3	762.8	7.2	7.5	7.6	7.9	7.8	13.2	89	E S E	couvert, pluie	740.6	752.3	-0.7	-2.0	1.0		
27	769.4	759.8	759.8	759.7	759.8	8.4	8.8	9.2	8.9	8.8	12.7	94	id.	id.	741.1	760.1	-7.6	-17.0	-3.0		
28	762.3	762.1	763.0	763.3	763.7	9.2	10.1	10.5	9.5	9.0	13.0	77	calme	convert	742.4	761.9	-3.3		
															744.8	756.7	-2.9		
															745.1	759.2	-4.6	-14.0	2.0		
															744.9	757.8	8.2	0.7	12.8		
															751.0	766.2	8.9	-2.7	14.5		

DATES: 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28

Observations: Maxima 10.0 | 8.6 | 9.2 | 8.6 | 7.9 | 9.2 | 10.5
Minima 6.0 | 5.5 | 7.0 | 6.0 | 6.5 | 6.0 | 6.0

Pluie tombée: 30mm

Les températures au-dessous de zéro sont précédées du signe —

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 29 Décembre 1878

ST-TROPEZ. cutter *St-Joseph*, fr., c. Palmaro, vin.
MENTON. b. *Belle-Brise*, id., c. Corras, fûts vides.

Départs du 23 au 29 Décembre 1878
Néant.

L'Administrateur-Gérant: A. DALERA.

Succession de feu FRANÇOIS LORENZI

A VENDRE 1° Une **belle et grande maison**, à trois étages, donnant sur trois rues, au quartier de la Condamine.

2° Des Objets mobiliers, tombereaux, bêtes de trait, tuiles, briques, planches, outils, etc., etc.

Pour renseignements, s'adresser à l'étude de M^e Donnéve, avocat à Monaco.

DENTISTRY in all its BRANCHES

M. ASH, Villa de la Riva, Condamine. — MONACO

M. ASH, represented at NICE, since 1869, a celebrated

AMERICAN DENTIST

VOLAILE D'ITALIE & GIBIER FRAIS

CAFÉ-RESTAURANT DE LA GARE

PRIX MODÉRÉS

J.-B. COGNO, Place-d'Armes, Monaco

PÂTISSERIE FRAICHE DU JOUR

Confiserie, Vins fins et Liqueurs de 1^{re} marque, Bonbons. — Prix modérés.

TEISSEIRE

Rue Grimaldi, à la Condamine, à proximité de la gare.

Hôtel des Alpes, rue Grimaldi, à louer meublée pour familles, ou en totalité pour hôtel. — S'y adresser.

HOTEL DE RUSSIE

et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE

A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1878

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche: à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 21 OCTOBRE 1878. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	473	475	477	481	479	3	503	487
	1 ^e cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.		mixte	mixte	mixte	Express	mixte	direct	mixte	Express	mixte	mixte
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	»	7 06	9 01	9 46	11 10	1 14	2 50	3 50	»	7 59
16	1 95	1 45	1 10	Nice	arrivée	8 04	9 54	10 37	12 08	2 05	3 54	4 40	»	8 57
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	départ	8 19	»	10 47	12 30	2 24	»	5 01	6 50	9 14
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	»	8 30	»	»	12 42	2 35	»	5 13	7 01	9 26
7	» 85	» 65	» 45	Eze	»	8 37	»	»	12 49	»	»	5 20	»	9 33
»	» »	» »	» »	Monaco	»	»	9 03	11 23	1 12	3 01	»	5 42	7 26	9 56
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	»	»	9 10	11 28	1 18	3 07	»	5 48	7 32	10 02
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	»	»	9 19	»	1 32	»	»	5 57	7 42	10 13
10	1 20	» 90	» 65	Menton	»	4 55	9 43	11 45	1 55	3 40	»	6 06	8 05	10 22
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome	»	6 28	11 45	»	4 07	6 03	»	»	9 55	»
173	19 15	13 55	9 65	Gènes	soir	12 55	6 05	»	10 20	10 50	»	»	10 32	»

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 ^e cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	STATIONS	478	500	482	4	486	488	492	494	496	498
					mixte	mixte	mixte	Express	mixte	direct	mixte	mixte	Express	mixte
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	matin	matin	matin	matin	soir	matin	matin	soir	soir	soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	»	6 35	»	10 20	»	12 45	3 14	6 55	»	10 16
10	1 20	» 90	» 65	Menton	»	7 10	8 30	10 55	»	1 20	3 50	7 30	10 »	10 50
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	»	7 20	8 40	11 05	»	1 31	4 »	7 43	10 12	»
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	»	7 29	8 50	11 15	»	1 41	4 10	7 54	10 22	11 12
»	» »	» »	» »	Monaco	»	7 36	8 59	11 22	»	1 47	4 20	8 01	10 28	11 18
7	» 85	» 65	» 45	Eze	»	7 49	9 13	11 35	»	»	4 33	8 15	»	»
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	»	7 57	9 21	11 43	»	»	4 41	8 23	»	»
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	»	8 04	9 28	11 50	»	2 11	4 48	8 32	»	11 42
16	1 95	1 45	1 10	Nice	arrivée	8 16	9 40	12 02	»	2 23	5 »	8 44	11 03	11 54
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	départ	6 08	»	9 55	12 20	1 43	2 45	5 20	9 06	11 08
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	»	7 16	»	11 05	1 15	2 55	3 45	6 18	10 02	11 58
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	soir	12 »	»	3 23	4 27	8 10	7 38	»	»	8 27

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féériques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.